

CCS - Groupe lourd du TP Enseignant de la Conduite et de la Sécurité Routière



Présentation

> Prérequis

Etre titulaire :

- Du titre professionnel ECSR,
- Des catégories B, CE et D du permis de conduire

Le CCS permet d'obtenir l'autorisation d'enseigner pour les formations du groupe lourd à condition de remplir les conditions suivantes :

- Etre titulaire du permis de conduire de la catégorie B dont le délai probatoire fixé à l'article L. 223-1 est expiré + catégorie CE + catégorie D
- Remplir les conditions d'aptitude physique, cognitive et sensorielle requises pour l'obtention du permis dont les modalités sont fixées par arrêté.
- Remplir les conditions de moralité (Cf. articles L.212-2 et R.212-4 du code de la route), vérifiées par les services préfectoraux (du Département de domicile) sollicités.

> Modalités d'admission

- Après un test de positionnement

> Durée

- Une première partie de la formation d'une durée de **245 heures** qui se décline en plusieurs modules

> Modalités et moyens pédagogiques

- Présentiel
- Parcours continu
- Alternance de séances de face à face, individualisation, activités en autonomie, simulation, ludo-pédagogie, ...

> Documents remis

- Certificat de réalisation
- Attestation de fin de formation

> Objectifs généraux

- Animer des actions de formation à la conduite en sécurité des véhicules du groupe lourd en circulation et hors circulation Arrêté du 20 avril 2016 relatif au titre professionnel d'enseignant(e) de la conduite et de la sécurité routière

Arrêté du 20 avril 2016 relatif au titre professionnel d'enseignant(e) de la conduite et de la sécurité routière

> Le + de la formation

- Une formation axée sur les attendus et les évolutions du métier
- Une réelle formation à la pédagogie et aux techniques d'animation appliquée à l'enseignement de la conduite et de la sécurité
- Des moyens matériels performants et innovants
- Une formation active et inter active avec des cas pratiques
- Remise d'une documentation complète et ciblée

> Mode d'évaluation

- Evaluation en cours de formation sous la forme de mises en situation, études de cas, quizz, ...
- Evaluation finale sanctionnée par le passage d'un examen devant un jury de professionnels

> Validation

- Certificat Complémentaire de Spécialisation groupe lourd du Titre Professionnel d'Enseignant de la Conduite et de la Sécurité Routière (ECSR)
- Niveau : 5
- Code RNCP : 25611
- Code Certif Info : 88675

> Agrément

- Agrément pour la formation délivrée par le Préfet
- Agrément technique du centre délivré par la DIRECCTE pour la session d'examen

MODULE 1

L'environnement de la sécurité et de la conduite routière des véhicules du groupe lourd

I. Le cadre réglementaire s'appliquant à la conduite d'un véhicule du groupe lourd

1. Les conditions de l'inscriptions, d'examen et d'obtentions des catégories des véhicules du groupe lourd du permis de conduire.
2. Les normes et les réglementations relatives à la conduite des véhicules du groupe lourd :
 - Les obligations techniques
 - Les obligations relatives à la conduite d'un véhicule du groupe lourd
 - La législation sociale
 - La formation initiale et continue
 - La visite médicale etc....
3. La réglementation relative au transport des marchandises dangereuses.
4. La réglementation spécifique au transport d'enfants.
5. Les documents réglementaires du transport routier de voyageurs et de marchandises.
6. Responsabilités et assurances.

II. La sécurité routière des véhicules du groupe lourd

1. Le REMC appliqué à l'enseignement de la conduite des véhicules lourds.
2. Le panorama socio-économique du transport routier :
 - Rôle des transport routiers de voyageurs et de marchandises en France, en Europe et à l'international
 - L'organisation des profession des transports routier : les acteurs principaux et leurs rôles.
3. L'accidentologie relative aux véhicules groupe lourds :
 - Evolutions statistiques.
 - Système homme/véhicule/environnement.
 - Notions du risque routier.
 - Analyse des causes à partir des grands thèmes de la sécurité routière relatives au véhicules du groupe lourd.
 - Les infrastructures routières et les gènes occasionnées pas les véhicules du groupe lourd...
4. Les principes généraux du développement durable appliqués à la conduite des véhicules du groupe lourd.
5. Les typologies et préventions des risques :
 - Les risques généraux d'insécurité routière occasionnés par l'utilisation du véhicule.
 - Les risques d'insécurité et nuisances occasionnées par la conduite d'un PL : risques et maladies professionnelles.
 - Les risques liés au transport de marchandise.

I. Les caractéristiques techniques des véhicules du groupe lourd

1. *Typologie des véhicules du groupe lourd.*
2. *Les caractéristiques techniques et le fonctionnement des différents types de véhicules du groupe lourd.*
3. *Mécanique élémentaire des véhicules du groupe lourd :*
 - Emplacement
 - Rôle et fonctionnement des principaux organes et équipements du véhicule
 - Les évolutions technologiques et leurs impacts sur la conduite et la sécurité des usagers...
4. *Les éléments constitutifs d'un véhicule du groupe lourd.*

II. Les déplacements des véhicules du groupe lourd

1. *Dynamique et forces physiques s'appliquant aux véhicules du groupe lourd*
2. *Les spécificités liées aux déplacements d'un véhicule du groupe lourd.*
3. *L'adaptation des comportements en situation de conduit*

III. Conduite et manoeuvre d'un véhicule du groupe lourd

1. *L'application des contrôles préalables à la conduite et à la manoeuvre.*
2. *La conduite et manoeuvre en sécurité et dans le respect des principes généraux du développement durable.*
3. *L'anticipation des risques de la conduite et de la manoeuvre en interaction avec l'environnement.*
4. *Les comportements sécuritaires à adopter en cas de situations à risques/situations dégradée.*

I. Les véhicules d'enseignement du groupe lourd

1. *Technologie du véhicule d'enseignement et de ses équipements.*
2. *Conduite et manipulation en sécurité d'un véhicule à double commande.*

II. L'enseignement de la conduite d'un véhicule du groupe lourd

1. *Psychopédagogie appliquée à la conduite d'un véhicule du groupe lourd :*
 - a. *Typologie des publics :*
 - b. *Leurs attentes sociales et professionnelles*
 - c. *Les impacts dur la pédagogie de l'enseignement de la sécurité et de la conduite routière d'un véhicule du groupe lourd.*
3. *Les principales difficultés d'apprentissage et les techniques de remédiation.*
4. *L'anticipation de risques potentiels inhérents à l'enseignement de la conduite d'un véhicule du groupe lourd.*
5. *La préparation et l'animation d'une séance de formation à la conduite d'un véhicule du groupe lourd hors circulation.*
6. *La préparation et l'animation d'une séance de formation à la conduite d'un véhicule du groupe lourd en circulation.*
7. *L'application des consignes de sécurité et d'alerte en cas d'accident.*

LIEU DE FORMATION

Notre centre Formations N'go, se situe à L'angle du Chemin de la Noue Rousseau – 91220 Le Plessis Pâté.

